

tion dans la règle des recluseries ; car l'ermite avait, je crois, le droit de sortir de son logis.

Maintenant voici le problème que je livre au jugement de mes lecteurs. Ce petit intérieur serait-il l'oratoire qui accompagnait ordinairement la demeure des reclus ? Ce qu'il y a de sûr, c'est que la chapelle de Saint-Epipoy était située en cet endroit. En effet, la propriétaire de la maison voisine, n° 19, m'a communiqué un acte de vente de cet immeuble, daté de 1707, dans lequel il est dit : *maison joignant la chapelle de Saint-Epipoy*. Dans un acte de vente antérieur, 1640, il est question de la recluserie de Saint-Epipoy. Tous les plans du Lyon ancien placent ladite chapelle au même endroit ; mais ils la mettent généralement sur la rue de Bourgneuf, et non pas derrière les maisons qui bordaient cette rue. Ces plans manquent d'exactitude, et ce qui le prouve c'est que dans le grand plan du xvi^e siècle, dont le P. Ménestrier a donné une réduction peu complète, on la voit figurée derrière les bâtiments qui bordent la rue, du côté de la colline (1). D'ailleurs, ce qui prouve le peu de précision de ces divers plans, c'est qu'ils ne sont pas d'accord entre eux. Les uns représentent la chapelle avec un clocher ou un clocheton du côté de Vaise, les autres du côté de la ville (2).

Il est à présumer que l'humble demeure de la veuve Lucie n'existait probablement pas sur la voie publique ; car alors il eût été difficile qu'elle pût servir de refuge secret aux deux martyrs précités. Elle était donc en retrait sur la pente de la colline, comme le petit bâtiment que je suppose être un souvenir de la recluserie de Saint-Epipoy, et devant lequel, ainsi qu'on peut le constater sur le grand plan sus indiqué, avait été construite une maison donnant sur la rue. Ce bâtiment faisait probable-

(1) M. C. Brouchoud, dans le *Salut public* des 5 et 6 décembre 1872, a donné d'intéressantes explications sur ce plan de 1554, dont la *Société de topographie historique de Lyon* a entrepris la publication, au moyen de 25 planches gravées, dont l'ensemble représente une surface de quatre mètres carrés, marges non comprises.

(2) Sur le grand plan du xvi^e siècle le clocheton est du côté de la ville.